

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI S'EST TENUE LE MARDI 27 JUIN 2023 A 14 H 30

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 - Conseiller Départemental – Conseiller Municipal d'Aureilhan
Mme Marie-Josée ASSIÉ	Directrice du CIDF
Mme Marie-Henriette CABANNE	Adjointe au maire de Lourdes
Mme Anne COLAT-PARROS	Directrice de l'ADIL
M. Patrick DELAPORTE	Représentant la CFDT
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF
Mme Simone GASQUET	Représentante locataires INDECOSA-CGT
M. Laurent HECHES	Représentant locataires CLCV
M. David LARRAZABAL	Conseiller Départemental – Conseiller Municipal délégué de Tarbes
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme
M. Raymond LATORRE	Représentant CGT
M. Ange MUR	Représentant l'UDAF, maire de Jarret
M. Didier PLANTÉ	Représentant PG Invest
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale – Conseillère Municipale de Tarbes
Mme Myriam LAGARDE	Secrétaire du Comité Sociale et Economique



Représentés :

Mme Nicole DARRIEUTORT	Vice-Présidente du Conseil Départemental, Adjointe au maire de Bagnères a donné pouvoir à M. BOUBÉE
M. Vincent DEDIEU	Directeur du CAUE a donné pouvoir à Mme COLAT-PARROS
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 - Ancien ministre a donné pouvoir à M. BOUBÉE
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme a donné pouvoir à M. LARRAZABAL à partir de 16h13
Mme Isabelle RICARD	Représentante du groupe ACTION LOGEMENT a donné pouvoir à M. DELAPORTE
Mme Claudine RIVALETTO	2 ^{ème} Adjointe au maire de Barbazan-Débat a donné pouvoir à Mme CABANNE

Excusés :

M. Sylvier BOUDRIE	Représentant locataires CNL
M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental – Conseiller Municipal de Lannemezan
M. Frédéric RÉ	Vice-Président du Conseil Départemental – Maire de Lahitte-Toupière

Absente :

Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante locataires INDECOSA-CGT
----------------------	---------------------------------------

Assistaient à cette réunion :

M. Robin HOUSSAYE	Chef Adjoint service Aménagement Construction Logement - DDT - représentant M. le Préfet
M. Jean-Claude MARCOU	Commissaire aux comptes Excofiduciaire du Sud Ouest
M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Mireille LAGOFUN	Responsable Comptabilité Finances OPH 65
M. Alain CARSANA	Directeur Informatique et Gestion Client OPH 65
Mme Joëlle DENECHAUD	Assistante du directeur général, secrétaire de séance

ANCOLS - SUITE A DONNER : MAINTIEN DE LA COOPERATIVE MIDI LOGEMENT

L'OPH 65 a été contrôlé par l'ANCOLS (Agence Nationale de Contrôle du Logement Social) du 05 mai 2022 au 21 septembre 2022 dont le rapport définitif a été communiqué aux membres du Conseil d'Administration en séance du 23 mars 2023.

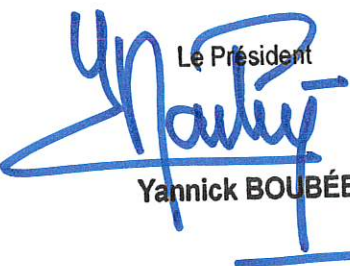
Ce rapport a été examiné par le Comité du Contrôle et des suites de l'Ancols. Ce dernier a identifié des points d'amélioration dont le maintien de la filiale Midi Logement.

"Recommandation 1: S'interroger sur la nécessité de conserver une filiale coopérative au regard du manque d'autonomie dont dispose cette dernière (page 17 du rapport définitif) :

Il ressort de l'examen de ces conventions que la SCP ne possède aucune autonomie et peu de moyens propres (un seul agent). Elle dépend en totalité de l'OPH qui lui assure les prestations de services pour son fonctionnement quotidien. La SCP n'a pas d'autre activité que l'accession sociale qui reste à un niveau limité du fait d'un marché peu porteur (cf. 5.4). Dès lors, on peut s'interroger sur l'existence de deux entités, source de complexité juridico-administrative, quand cette activité est, de facto, assurée par l'Office."

Suite à la demande du Comité des Suites effectuée par courrier en date du 24 mars 2023, les membres du Conseil d'Administration de l'Office décident à l'unanimité d'ouvrir une réflexion sur la proposition de l'ANCOLS.



Le Président

Yannick BOUBÉE

